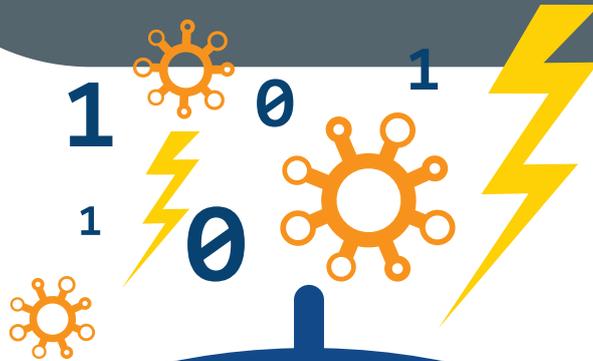


CLIMAT,
PANDÉMIE,
RISQUES CYBER :



DÉFIS ET
OPPORTUNITÉS
POUR LE
SECTEUR DE
L'ASSURANCE

RENFORCER LES PROTECTIONS PUBLIQUES-PRIVÉES

Thierry Martel - Président de l'AAM

« Ce sont les décisions prises par les pouvoirs publics pour enrayer la diffusion du virus que nous n'avons pas anticipées alors que le risque pandémique était un risque identifié et modélisé bien avant la pandémie de Covid-19 », lance Thierry Martel, le président de l'AAM. Et pour cause, ce sont les décisions prises par les pouvoirs publics qui ont de facto transformé la nature du risque pour les assureurs. La pandémie a mis en avant le rôle essentiel de l'État tout comme en matière de risque climatique avec le régime de catastrophes naturelles. « La pérennité de ce système public-privé efficace passe nécessairement par un accroissement de son financement car l'équilibre financier du régime est tendu. Il garantit la solidarité en évitant le risque de laisser une partie de la population sans couverture », précise Thierry Martel qui considère que les mêmes mécanismes de protection publics-privés doivent se mettre en place sur les risques cyber.



« GARE À LA JUDICIARISATION DE L'EXPOSITION AUX RISQUES »

Bernard Cazeneuve - Ancien Premier
Ministre, avocat associé August Debouzy

« Le risque est partout et le rôle de l'Etat est de mettre en place des dispositifs d'anticipation », considère l'ancien Premier ministre, redevenu avocat. Pour lui, le risque cyber est potentiellement le plus déstabilisateur mais les risques financiers, économiques, sanitaires, sociaux, environnementaux, militaires, technologiques et terroristes sont plus que jamais en capacité de s'alimenter les uns et les autres. La crise sanitaire amène à réinterroger les relations entre l'Etat et les assureurs. Les risques climatiques et cyber étant pour lui tout autant l'occasion de repenser les articulations entre actions publiques et privées. Quid de l'application pleine et entière du règlement général de la protection des données (RGPD) européen aux GAFAs américaines par exemple ? Les Etats doivent prendre leur responsabilité.

« Je regrette que des responsables politiques voient leur responsabilité pénale engagée quant aux mesures prises face à la crise sanitaire. Il y a un risque d'instrumentalisation juridique des responsabilités face à des risques complexes dont la connaissance n'est pas spontanément accessible », conclut-il.





« ANTICIPER, C'EST PRENDRE DES RISQUES »

Antoine Buéno - Prospectiviste -
Enseignant à sciences po. Ecrivain et
conseiller au Sénat du Futur

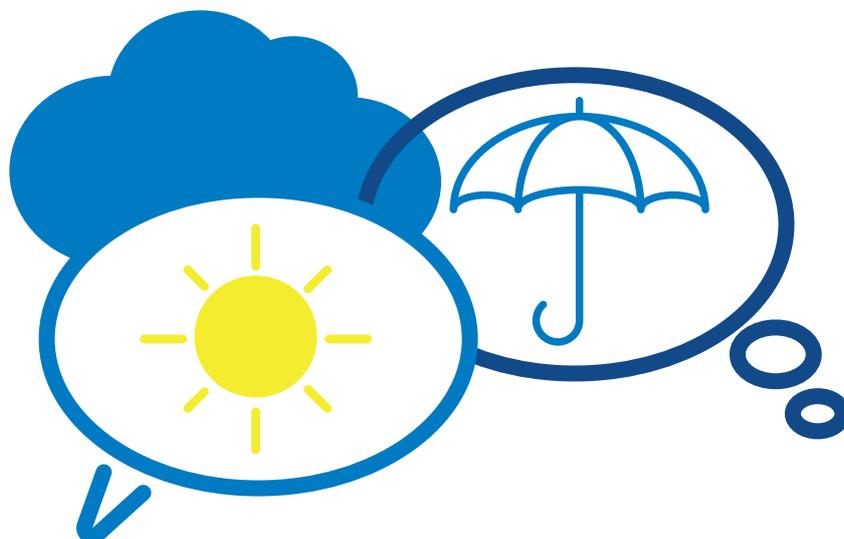
« La science-fiction d'aujourd'hui peut être la réalité de demain mais celle-ci n'est pas forcément crédible aujourd'hui », explique le prospectiviste Antoine Buéno qui décrypte sa discipline comme un exercice consistant à conjuguer continuité et rupture dans la lecture de l'évolution du monde. En attendant, force est de constater que le scénario climatique catastrophe de 2050 ne mobilise pas les opinions publiques car trop lointain. Pour Antoine Buéno : « Nous n'acceptons pas les changements brutaux. Les modèles de l'assurance mesurent des risques probables et graduels. Ils ne prennent pas de risque. C'est donc sans surprise que ces modèles n'ont pas anticipé la crise sanitaire. »

Il souligne qu'en matière de cybercriminalité, moins de 10 % des entreprises de tailles intermédiaires sont couvertes par un contrat d'assurance. Le risque est pourtant déjà présent et à l'horizon de la fin du siècle, ce sera le temps de ce que l'on appelle le « hacking mental » via des interfaces neuronales.

LA PRÉVENTION : UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE

Jean-Louis Pivard - Président de
Groupama Rhône-Alpes Auvergne

Dans l'agriculture, le risque sécheresse est identifié depuis longtemps ainsi que les moyens pour le prévenir au mieux. « Il a fallu 10 ans pour que la prévention de ce risque soit une réalité. On a la mémoire courte et c'est ce qui explique que les changements climatiques ne soient pas faciles à intégrer », souligne Jean-Louis Pivard, Président de Groupama Rhône-Alpes Auvergne qui considère qu'il ne faut pas tout attendre de son assureur ou de l'Etat pour prévenir les risques. La prévention doit être un principe de responsabilité partagée que vient boucler l'assurance, à la fin d'un processus. Des avancées technologiques facilitent la prévention à l'instar, par exemple, des sondes connectées qui détectent quand le foin s'échauffe, à la limite de l'incendie.



DÉCARBONATION : LES LIMITES DE NOS CAPACITÉS D'ADAPTATION

Alix Roumagnac - Président de Predict Services

Le champ des services à base de données météo est large. Vous conduisez ou vous êtes garés, vous recevez une alerte SMS géolocalisée sur le fort risque d'une averse de grêle susceptible d'endommager votre véhicule. Une bonne occasion d'anticiper pour les assurés. C'est ainsi que Predict Services a modélisé les corrélations entre la carte des températures et la circulation du Covid-19. Voilà de très forts leviers de prévention, plus puissants que ceux des services publics. Mais si la météo est une chose, le climat en est une autre. Pour Alix Roumagnac, président de Prédicit Services, « la prise de conscience des conséquences de nos émissions de carbone sur le climat est récente. Ce serait une grave erreur de croire en notre capacité à trouver des solutions et à nous adapter sans nous donner les moyens de maîtriser la hausse de la température. Une rupture s'impose pour suivre les objectifs de décarbonation ».

PLUS DE DONNÉES POUR PLUS DE CONFIANCE FACE AUX RISQUES CLIMATIQUES

Tanguy Touffut - Cofondateur de Descartes Underwriting

L'assurance paramétrique se nourrit de données que ce soit par l'analyse des cartes satellitaires que via des capteurs pour mesurer le niveau d'eau ou de chaleur mais aussi pour détecter des accélérations inopinées. La couverture assurantielle se déclenche alors automatiquement dès lors qu'un préjudice est à la clé, ce qui permet une indemnisation plus rapide. C'est en tout cas la promesse de l'assurance paramétrique climatique, une nouvelle approche assurantielle sur laquelle investit Descartes Underwriting, une assurtech française qui développe sa capacité à paramétrer les risques naturels comme les inondations, les sécheresses ou encore les ouragans que l'on retrouve désormais en Méditerranée. « La crise sanitaire a contribué à dégrader l'image de l'assureur principalement du fait d'une incompréhension sur la nature des contrats relatifs aux pertes d'exploitation. Sur un contrat paramétrique, il n'y a pas de place à l'interprétation », considère Tanguy Touffut, le cofondateur de Descartes Underwriting qui s'interroge sur les délais moyens des indemnisations des entreprises après des aléas climatiques qui dépassent encore les 500 jours aux Etats-Unis. « C'est trop important. Sur les feux de forêts, nous sommes capables d'analyser les données satellitaires avec des réseaux de neurones pour identifier les zones brûlées. Il n'y pas besoin d'envoyer quelqu'un pour vérifier l'étendue des dégâts. C'est un gage de confiance pour l'assuré », considère Tanguy Touffut. Entre les satellites, les drones et les capteurs, les nouveaux acteurs de l'assurance paramétrique abaissent certes le coût des vérifications par des experts qui représentent en moyenne 30% des primes mais cette consommation importante de données n'est pas sans conséquence sur l'empreinte carbone de ces nouveaux services.



QUELLES CAPACITÉS D'ADAPTATION DES ASSUREURS FACE AUX NOUVEAUX RISQUES ?

Tarification, indemnisation, prévention et relation avec l'État sont les leviers sur lesquels les assureurs travaillent face à des risques de plus en plus complexes et interdépendants.

La hausse annoncée du coût des assurances climatiques est en partie liée à l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des événements. Reste que c'est pourtant principalement l'augmentation de la valeur assurable qui explique la hausse du coût des couvertures. Sans même parler de l'augmentation de l'exposition aux risques, 50 % du doublement d'une cotisation est en effet corrélée à la valeur assurée. « Les richesses se concentrent de plus en plus sur les littoraux les plus exposés aux aléas climatiques. C'est un paramètre à intégrer pour éviter les biais d'analyse quand on parle de l'augmentation du coût des catastrophes climatiques », souligne Thierry Derez, président-directeur général de Covéa. Plusieurs leviers se présentent pour réguler la hausse de cours des primes. « Nous avons 35 ans de réserves sur les risques naturels », commence par énoncer Jacques Le Pape, président de la CCR.

Services sur mesure

Mais la régulation tient avant tout à la capacité des assureurs à se réinventer, notamment en proposant des contrats sur mesure. Voilà qui sous-entend un changement radical avec une approche paramétrique. C'est à cette condition que la part assurable progressera avec des coûts maîtrisés et la garantie d'un processus rapide d'indemnisation. En attendant, force est de constater que seulement 40 % des maisons touchées par la montée des eaux en Allemagne en juillet 2021 étaient assurées contre le risque d'inondation. En moyenne en France, face à un risque bien réel, seuls 30 % des gens s'assurent si rien ne les y oblige.

Prévention obligatoire

La marge de progression de la « surface assurable » est donc importante mais cela passe aussi par des leviers de prévention portés par les technologies. « De plus, les garanties vont être conditionnées à des obligations de prévention qui seront

facturées aux assurés pour les responsabiliser », considère Florence Lustman, présidente de la Fédération Française de l'Assurance (FFA).

La prévention des assureurs doit faire converger les actions de la puissance publique. « Nous devons davantage travailler avec les collectivités locales pour identifier les signaux faibles, annonceurs de catastrophes naturelles. Se fonder sur les historiques des événements pour anticiper ne suffit pas », explique Valeria Faure-Muntian, députée de la Loire et présidente du groupe d'études des assurances de l'Assemblée nationale. En se bornant à regarder dans le rétroviseur, certains endroits dans les DROM-COM (départements et régions d'outre-mer et collectivités d'outre-mer) deviennent par exemple non assurables.

Nouvelles relations avec l'État

De nouvelles relations sont à développer avec l'État. « La crise sanitaire a révélé aux assureurs que ce qu'ils croyaient être cloisonné ne l'était pas. Notamment les risques liés aux fermetures administratives. Face au covid-19, on sent bien qu'il faut décloisonner les approches », note Thierry Derez. Cela va prendre du temps et cela d'autant plus avec le coup d'arrêt au projet catastrophes exceptionnelles (« CATEX ») censé répondre au problème des pertes d'exploitation sans dommages des entreprises. Selon Florence Lustman, « il est nécessaire de travailler sur une nouvelle forme de partenariat public-privé en matière de catastrophes naturelles. Nous avons une réelle capacité opérationnelle à débloquer des avances de trésorerie. Il faut simplement prendre un peu de recul pour instaurer un dispositif d'accompagnement global et ne pas tenter de le faire à chaud ». Concernant le risque cyber, l'obligation de conditionner le versement des indemnisations à un dépôt de plainte des assurés fait consensus. Autant que le besoin de clarifier ce qui est assurable par les assureurs et ce qui ne l'est pas au regard des enjeux géopolitiques que le sujet recouvre. En la matière, la capacité de l'Europe à imposer un cadre contraignant est d'autant plus essentielle à l'heure où une « augmentation de la surface attaquable du fait du développement du télétravail notamment » a lieu, rappelle Jean-Paul Faugère, vice-président de l'ACPR.



Thierry Martel - Président de l'AAM

CONCLUSION

« Nous devons nous affirmer comme des experts de la gestion des risques avec des technologies au service de la relation humaine et donc de la confiance avec les assurés. Et quand un sinistre survient cela signifie que nous avons échoué même si 100 % de précautions n'élimine pas le risque zéro ».



**LA JOURNEE
DES ADMINISTRATEURS**



JAAM #4
25 NOVEMBRE 2021



ASSOCIATION
DES ASSUREURS
MUTUALISTES

26 boulevard Haussmann 75009 PARIS - FR
+33 1 53 25 06 72
contact@aam-asso.fr

www.aam-asso.fr

Retrouvez le Manifeste : <https://www.engagementsmutualistes.fr>

 AAM Association des Assureurs Mutualistes

 Association des Assureurs Mutualistes

 @AAMutualistes

 @AAMutualistes